

URGENT

AES CHEMUNEX
Ker Lann
Rue Maryse Bastié
CS17219
35172 BRUZ CEDEX
Tél : 02 23 50 12 12
Fax : 02 23 50 12 00

TELECOPIE

A : Responsable du laboratoire

«Nom_client» «Ville»

«Contact»

N° fax : «fax»

De : Samuel TESSON

Date : 13/12/2005

Objet : Rappel de lot

Pages : 2

« DRIGALSKI Gélose » 500g

Réf. AEB150952 lot 520103 B

Messieurs les Directeurs d'Etablissements de Santé,
Messieurs les Responsables de Laboratoire de Bactériologie,
Messieurs les Correspondants Locaux de Réactovigilance,

Suite à l'information de notre fournisseur relative à une erreur d'étiquetage, nous tenons à vous informer que certains pots de poudre déshydratée étiquetés « DRIGALSKI GELOSE » (500 g – Réf. AEB 150952 – lot 520103B) contiennent en fait de la poudre « CLED GELOSE ».

L'utilisation de la poudre CLED n'entraîne aucun risque d'inhibition des bactéries recherchées sur la gélose Drigalski.

En accord avec l'AFSSAPS et suite au contact de notre Service Assurance Qualité, nous demandons aux utilisateurs de stopper l'emploi de ce lot de DRIGALSKI et de nous retourner les pots livrés.

Pour tout renseignement complémentaire, prenez contact auprès de notre service d'Assistance Scientifique qui se tient à votre disposition (02 23 50 12 64).

Nous vous remercions encore de la confiance que vous nous accordez.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations les meilleures.

Samuel TESSON
Business Unit Manager

Dès réception de ce fax, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner cet accusé de réception dûment rempli au N° fax **02 23 50 12 00** à l'attention du **SERVICE QUALITE**:

OBJET : RAPPEL DE LOT - DRIGALSKI - REF. AEB150952 – LOT 520103B

Nom – Prénom :

Fonction :

Nom et adresse de l'établissement :

Atteste avoir pris connaissance de l'information concernant le Dispositif Médical de Diagnostic In vitro « DRIGALSKI gélose » - Réf . AEB150952 – lot 520103B.

Nombre de pots réceptionnés :

Nombre de pots utilisés :

Nombre de pots retournés à AES CHEMUNEX :

Date :

Signature :